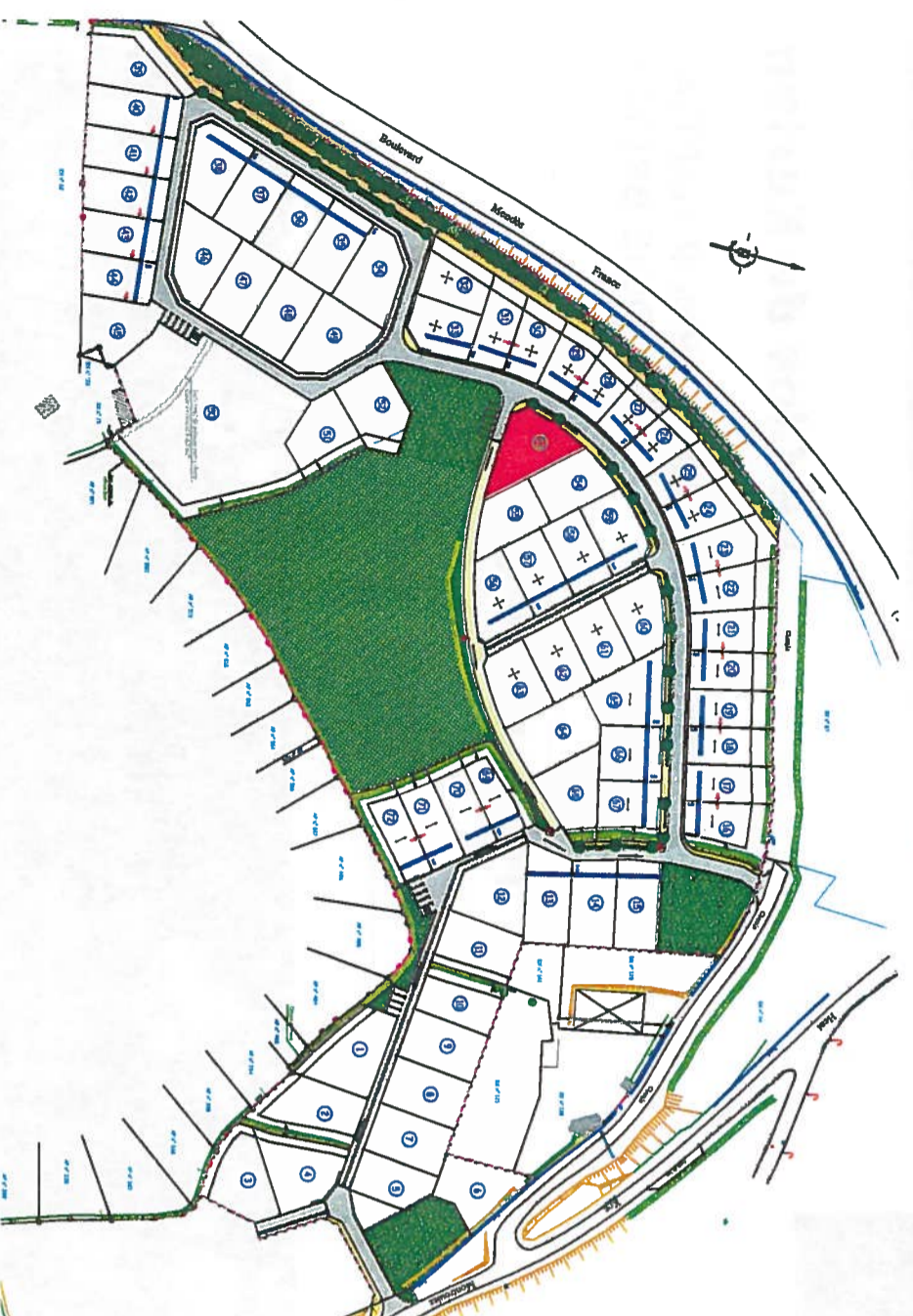


PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF



LEGENDE

①	Numéro du lot	⊞	Espace Naturel Conservé
●	Borne O.G.E Nouvelle	→	Sens de circulation
●	Borne O.G.E Ancienne	↔	Sens de faitage obligatoire
○	Piquet bois	⇒	Construction obligatoire en limite séparative
—	Cotation périmétrique	⊞	- Coffrets électriques
—	Courbe de niveau du terrain naturel avant travaux	⊞	- Regard multifonction (EP, Eu, Tel, Eau)
—	Accès véhicule interdit	⊞	- Regard de branchement EU
—	Cotation zone inconstructible	⊞	- Citerneau Eau Potable et regard téléphonique
—	3.00 Zone inconstructible pour les bâtiments principaux		
—	Talus existant à conserver et à entretenir		
—	Plantations à réaliser		
—	Alignement obligatoire de la façade du bâtiment principal (voir Règlement d'Urbanisme du lotissement)		

- La position des coffrets, branchements, etc. est figurative et sera confirmée après réception des travaux de viabilisation du lotissement.

- Tout déplacement de boîtiers, citerneaux ou de lampadaires, etc. sont à la charge de l'acquéreur ainsi que toutes les modifications de branchements en altimétrie et planimétrie.
(sous réserve de possibilité technique)

Le Clos de Kerlan

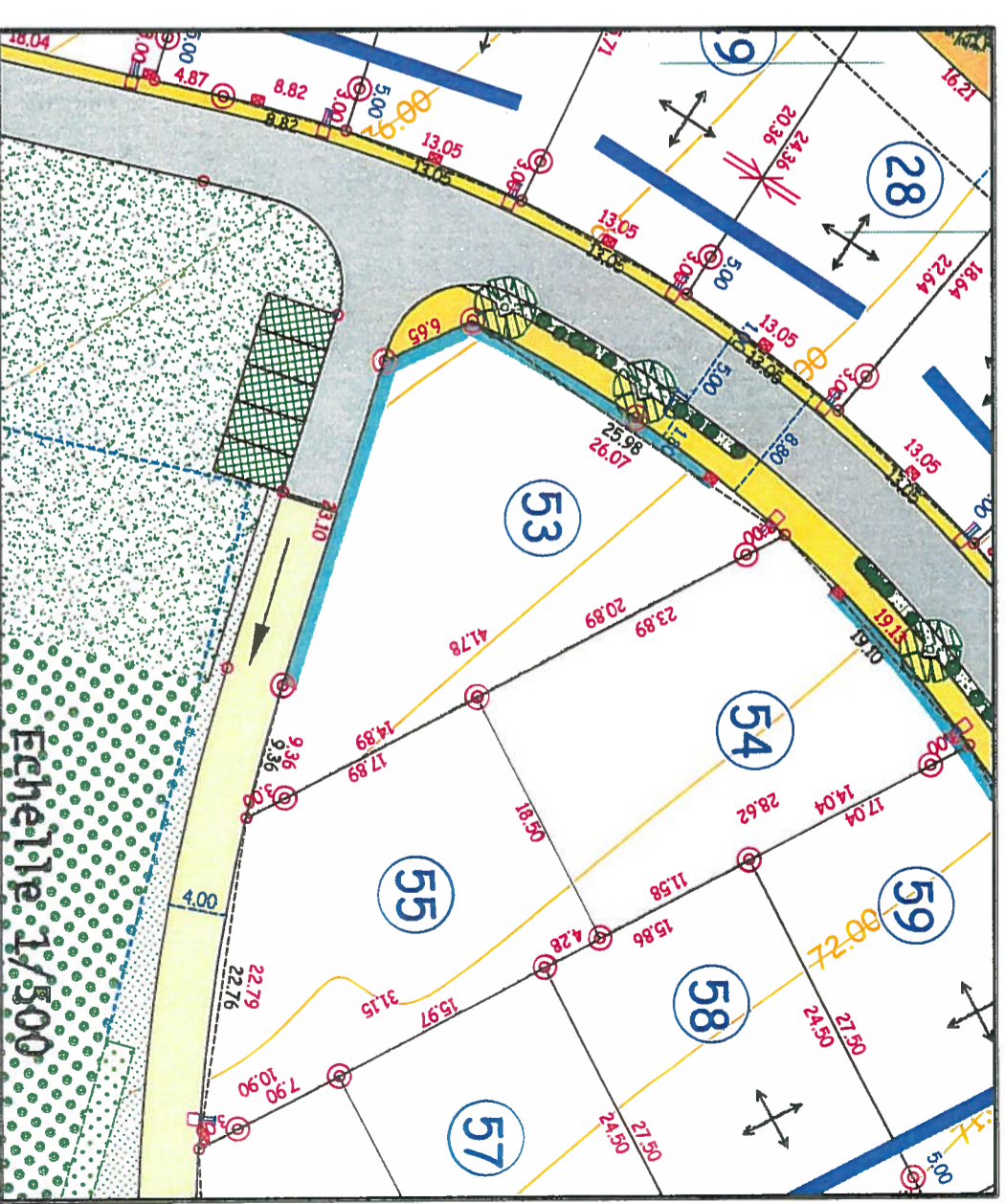
Permis d'Aménager N°PA 22113083001 du 29 AVRIL 2008

Plan du Lot n°53

Superficie : 579 m²

Cadastre : BX n°205

S.H.O.N. : 300 m² maximum



**LOTISSEMENT
LANNION (22)**

Le Clos de Kerlan

Maîtrise d'ouvrage : ARMOR HABITAT
et LE LOGIS BRETON

PLAN DE VENTE

LOT n° 53

